

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Classe 2

Application des dispositions des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6
du livre 1^{er} du code de l'environnement

Le projet suivant est soumis à enquête publique du 22 novembre 2017 au 6 décembre 2017 inclus

Adresse du bien : sentier de Quevaucamps à 7321 Blaton.

Identité du demandeur : sa INFRABEL – Quai de la Gare du Sud n° 1 à 6000 Charleroi.

Objet de la demande : maintien en activité de la sous-station de traction.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, Centre administratif du Préau, rue du Fraity, n° 76 à Bernissart, service secrétariat général, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h. Le jeudi uniquement sur rendez-vous à fixer de commun accord avec le fonctionnaire en charge du dossier et ce la veille au plus tard, tél. 069/59.00.64.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- soit par écrit et ce 2 jours avant la clôture d'enquête, au Collège communal, à l'adresse suivante :
Administration communale de Bernissart
Centre administratif du Préau – rue du Fraity n° 76 à 7320 Bernissart
- soit via le mail suivant : bourgmestre@bernissart.be
- soit le jour de clôture de l'enquête publique qui se tiendra le 6 décembre 2017 à 16 heures au Centre administratif du Préau, rue du Fraity 76, où il est également possible de formuler ses observations verbales qui seront consignées au sein du procès-verbal.

Fait à Bernissart le 14 novembre 2017.

Par le collège :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre

Véronique BILOUET

Roger VANDERSTRAETEN